



Source : CPIE Seignanx Adour



ARTICLES



Barthes de Rivière

L'animation se poursuit

Depuis le 3 avril, l'animation des Docobs des Barthes de l'Adour est reconduite par la Région Nouvelle-Aquitaine. Vos animateurs sont disponibles pour vous accompagner dans vos projets et répondre à vos questions : **Landes Nature, le CPIE Seignanx Adour** et la **Fédération des Chasseurs des Landes**.

Contactez-nous : n2000.barthesadour@gmail.com

Avis de recherche : Cuivré des marais

Le Cuivré est un papillon inféodé aux zones humides. Le Cuivré des marais bénéficie d'un **plan national d'actions** pour sa conservation. Bien présent dans les Barthes de l'Adour, il fréquente les prairies et marais du site. Des prospections seront effectuées cette année pour évaluer la répartition de l'espèce sur le site. Ne soyez donc pas étonnés de nous voir prospecter vos marais et prairies armés de filets à papillons !



Cuivré des marais



Spatule blanche

Héronnières des Barthes

Quelques résultats de **2025** :

Heugas :

- ± 300 nids de Hérons garde-bœufs
- ± 18 nids de Hérons cendrés
- 20 nids d'Aigrettes garzettes
- 11 nids de Spatules blanches

Réserve de Lesgau :

- 9 nids de Hérons cendrés
- 18 nids de Spatules blanches

Les héronnières sont les lieux où se regroupent hérons, aigrettes et spatules pour se reproduire. 8 sont connues dans les barthes pour un **total d'un millier d'oiseaux**. Certaines bénéficient d'actions de conservation (Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Lesgau) ou de Contrats Natura 2000 comme à Heugas depuis 2018. Cependant, les **effectifs des espèces accueillies sont très variables** d'une année sur l'autre. Des suivis réguliers ont donc eu lieu depuis 2015 en prenant en compte la disparition, naturelle ou liée à des activités anthropiques, de certaines héronnières et la découverte de nouveaux sites. L'objectif est à la fois d'**inventorier** le plus exhaustivement les héronnières, d'**évaluer leur niveau d'enjeux** de conservation selon les espèces présentes et leurs effectifs pour, finalement, pouvoir envisager la **mise en place de mesures de conservation** : information et/ou sensibilisation des propriétaires et gestionnaires des parcelles concernées, proposition de Contrat Natura 2000.

Les Barthes communales



La gestion des crues, le contrôle des espèces exotiques envahissantes et la gestion pastorale font partie des défis que doit relever cette équipe pour préserver ce paysage exceptionnel. **Venez les découvrir !** Toutes ces Barthes sont accessibles par des **sentiers balisés**.

A chaque Newsletter, nous vous présenterons une de ces barthes communales.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

une commune engagée en MAEC, dans un contrat Natura 2000 et en ENS !

Près de 110 ha de prairies sont pâturées d'avril à novembre par des bovins et des équins.

La partie à l'aval de la route D322 est en réserve de chasse et est gérée par la Fédération des chasseurs.

Les parties les plus humides servent de frayères à Brochet et la Fédération de pêche surveille l'évolution des effectifs chaque année.

La barthe est traversée par le ruisseau de l'Ouzente. Une ripisylve (boisement de berge) de saules a été plantée sur la rive sud afin d'apporter de l'ombre et limiter ainsi le développement des herbiers exotiques. Le Syndicat Adour Midouze encadre un programme de travaux sur tout le linéaire et surveille le bon fonctionnement du seuil présent sur le cours d'eau qui régule l'humidité de la barthe.



Une des particularités de la barthe de Saint-Vincent-de-Paul est une formation géologique de la prairie appelée **"Gilgai"** qui forme des microreliefs en demi-sphère. La forêt communale de Chêne est également un atout remarquable, engagée en contrat Natura 2000 abritant le fameux Lichen pulmonaire.

Dotation Aménités Rurales

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, vise à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée. Cela permet aux collectivités de renforcer leur contribution à la transition écologique.

25 communes des sites Natura 2000 des Barthes de l'Adour vont recevoir entre 3 000 et 25 000 € !!

Pour en savoir plus ➔



AGENDA

Samedi 6 septembre - Fête du fleuve

Vos animateurs seront présents à Saubusse pour la Fête du Fleuve organisée par l'association **ADOURA**. **Le samedi 6 septembre** après-midi, venez découvrir les trésors de l'Adour et ses barthes lors d'une "marche contée". Le programme complet de la Fête du Fleuve [ici](#).

VOS ANIMATEURS :



FINANCEURS :

